

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité
Département de l'Aveyron
Commune d'Olemps

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres du Conseil Municipal	
En exercice :	23
Présents :	17
Représentés :	2
Absents :	4
Ayant pris part au vote :	18

Séance publique du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 janvier, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Chislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Magali POQUET, Francine TESSIER, Huguette THERON-CANUT.
Mrs Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

M. Pascal PRINGAULT représenté par M. Pierre MALGOUYRES
M. Stéphane SANSAC représenté par Mme Francine TESSIER

Absents :

Mme Sandrine AUBRY
Mme Karine MINIC
Mme Kedna THOMAS
M Yohan ENCAUSSE

Secrétaire de séance : M. Pierre MALGOUYRES

**Délibération n°
DL20260102**

ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

M. Pierre MALGOUYRES, rapporteur, présente aux membres de l'assemblée délibérante le compte financier unique 2025 du budget principal de la Commune.

Le compte financier unique détaille, en section de fonctionnement comme en section d'investissement, l'ensemble des opérations budgétaires et comptables réalisées en 2025 au budget principal, tant en recettes qu'en dépenses.

Il est précisé que le compte financier unique remplace le compte administratif et le compte de gestion établi par le receveur municipal.

Madame le Maire ayant quitté la séance, c'est le 5ème adjoint délégué aux Finances et à l'Administration Générale, M. Pierre MALGOUYRES, qui préside le conseil et soumet au vote le compte financier unique 2025 du budget principal de la Commune, qui reprend de manière synthétique les éléments présentés ci-dessous.

RESULTAT DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES			RESULTAT 2025
		Crédits 2025	CA 2025	%	Crédits 2025	CA 2025	%	
		2 470 655,08 €	2 285 589,12 €	93%	2 470 655,08 €	2 900 161,27 €	117%	614 572,15 €
INVESTISSEMENT		2 554 925,50 €	2 003 632,08 €	78%	2 554 925,50 €	2 069 116,53 €	81%	65 484,45 €
TOTAL REALISATIONS 2025		5 025 580,58 €	4 289 221,20 €	85%	5 025 580,58 €	4 969 277,80 €	99%	680 056,60 €
								Résultat CA 2025 : 680 056,60 €
RESTES A REALISER à reporter en 2026	INVESTISSEMENT	301 566,09 €			336 973,97 €			35 407,88 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	2 285 589,12 €			2 900 161,27 €			614 572,15 €
	INVESTISSEMENT	2 305 198,17 €			2 406 090,50 €			100 892,33 €
RESULTAT CUMULE 2025		4 590 787,29 €			5 306 251,77 €			715 464,48 €

Oui l'exposé de M. Pierre MALGOYRES, le conseil municipal, constatant au moment du vote l'absence de Madame le Maire, et à l'unanimité des votants, adopte le compte financier unique 2025 du budget principal de la Commune.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance,
Pierre MALGOYRES



Délibération certifiée exécutoire par : **30 JAN 2026**

- Sa transmission en Préfecture le :
- Sa publication :
 - o Affichée le : **30 JAN 2026**
 - o Retirée le :